

Récit de pratique de Grace, stagiaire

Ce récit a été recueilli auprès d'une stagiaire qui préfère garder l'anonymat.

Grace est un nom fictif. Julien est un nom fictif. La famille ne vient pas du Cap-Vert. Certains détails ont été modifiés, d'autres (qui ne changent pas l'esprit du récit) ont même été ajoutés pour brouiller les pistes. Tout cela est nécessaire pour s'assurer que les personnes concernées soient protégées.

Je fais mon stage dans le sud-ouest de Montréal, dans un petit CLSC. Ce dossier m'a été assigné vers la fin de mon stage. La famille, originaire de Cap-Vert, a été référée par l'éducatrice de la garderie fréquentée par Julien, un enfant de quatre ans. Selon l'éducatrice, Julien aurait eu des comportements agressifs envers un autre enfant, il aurait mimiqué des gestes d'insultes, des gestes inadéquats pour son âge. Julien habite avec sa mère et avec la tante de celle-ci. La mère est atteinte de polymyalgie rhumatismale. Comme elle étudie à temps plein, c'est sa tante qui se charge d'accompagner Julien à la garderie le matin. La tante arrive souvent en retard.

L'éducatrice a rencontré la mère pour lui parler de ces problèmes. Celle-ci ne comprendrait pas d'où viennent les comportements de Julien. L'enfant va parfois chez des voisins de l'immeuble où vivent des adolescents. Aurait-il vu des gestes semblables qu'il tente maintenant d'imiter? De plus, l'éducatrice aurait constaté que l'encadrement n'est pas très adéquat à la maison, que l'enfant se couche tard et n'a pas de routine. La mère aurait exprimé avoir des problèmes à s'entendre avec sa tante par rapport à l'éducation de l'enfant. Alors qu'elle serait plus stricte et essaierait de discipliner son fils, sa tante le laisserait faire tout ce qu'il veut et n'interviendrait jamais. La mère aurait accepté de recevoir l'aide d'une travailleuse sociale.

Je vais donc rencontrer la famille pour une première fois. Tout se passe bien. J'ai l'occasion de rencontrer Julien, sa mère et sa grand-tante. J'assiste même à une crise du petit, ce qui me permet d'observer l'intervention des deux adultes. La mère étant occupée au téléphone, seule la grand-tante est disponible pour gérer la crise. Par contre, elle ne fait rien et c'est moi qui calme l'enfant.

Ma deuxième rencontre se déroule en compagnie de la mère. Une de ses amies est présente et assiste à l'ensemble de la rencontre. J'éprouve un certain malaise par rapport à sa présence, car elle n'est

Récit recueilli dans le cadre du projet « Analyse des pratiques des stagiaires en contexte pluriethnique : une mine d'or à exploiter » 2012. Par Catherine Montgomery.



METISS

Migration et ethnicité dans
les interventions en santé
et en services sociaux

pas concernée par le problème, mais ma cliente semble d'accord. Je fais un retour sur la crise de notre dernière rencontre. La mère me confie avoir tout essayé pour changer l'approche éducative de sa tante avec son fils, mais elle n'y arrive pas. Elle la décrit comme quelqu'un qui n'est « pas toute là ».

À notre troisième rencontre, j'arrive à leur domicile au même moment que la mère. À ma grande surprise, lorsqu'elle ouvre la porte de la maison, une dizaine de personnes se trouvent chez elle. Ce sont des voisines de l'immeuble, également originaires de Cap-Vert, avec leurs enfants. Me demandant comment j'allais bien pouvoir discuter tranquillement avec la mère dans un tel contexte, je lui propose de remettre notre rencontre à plus tard. Elle accepte. J'éprouve, à ce moment, un peu de frustration pour m'être déplacée pour rien, d'autant plus que la famille était bien informée de notre rencontre.

Lors de notre quatrième rencontre, nous sommes seules pour débiter. Par contre, nous nous faisons interrompre dès les premières minutes. Les voisines entrent et sortent à leur gré, sans cogner à la porte. Il en va de même pour les enfants de ces voisines. J'arrive difficilement à discuter avec la mère, car elle est constamment sollicitée par ces personnes. Je suis moi-même distraite par tout ce qui se passe dans la maison. Le fils de ma cliente sort lui aussi de l'appartement sans que personne ne réagisse. Quand je questionne la mère par rapport à l'endroit où il va, elle mentionne qu'il est parti chez une voisine et que les propriétaires sont, de toute façon, dans le corridor pour le surveiller. Je me demande alors si ce type de supervision est acceptable ou si, au contraire, il s'agit de négligence. Je me sens déstabilisée, mais je n'en parle pas à la mère et je poursuis la rencontre.

Analyse

En partageant cette expérience en supervision, j'ai pris un peu de recul pour bien comprendre ce qui s'était passé. D'abord, si j'avais reçu cette référence, c'était justement parce que l'éducatrice était inquiète qu'il s'agisse d'un cas de négligence parentale. J'avais donc rencontré la mère et la grand-tante pour évaluer la qualité de la supervision.

Mon premier constat était qu'il y avait effectivement un problème par rapport à l'éducation de l'enfant. Par contre, je voyais que la mère faisait des efforts pour discipliner son fils et pour encourager sa tante à faire de même. Elle le stimulait beaucoup et le corrigeait quand il se comportait de manière inadéquate. De plus, même si la grand-tante intervenait différemment (ou n'intervenait pas du tout!), elle ne contredisait pas les méthodes éducatives de sa nièce et était capable d'assurer la sécurité de l'enfant en son absence. Ce n'était sans doute pas le scénario parfait, mais celui-ci était fonctionnel pour la famille.

Mon deuxième constat, davantage lié à l'évènement, était que la supervision parentale au sein de cette famille était loin de la norme à laquelle j'étais habituée. Tous ces va-et-vient dans l'appartement me rendaient perplexe. Je n'avais pas l'impression que la mère et la grand-tante étaient responsables de l'enfant, mais plutôt que tout l'immeuble l'était! Était-ce parce que la mère

était malade et n'avait pas l'énergie nécessaire à consacrer à son fils ou était-ce plutôt propre à leur culture? Comment pouvais-je vraiment évaluer les risques associés à un tel fonctionnement? L'enfant ne semblait pas affecté par toutes ces personnes qui entraient dans l'appartement. Au contraire, il était familier avec elles et les suivait même jusqu'à l'extérieur sans crainte. Quand je questionnais la mère par rapport aux liens qui l'unissait avec ces personnes, elle répondait que c'était toutes de très bonnes amies à qui elle pouvait faire confiance et que leur présence était nécessaire à son bien-être. Sans tout ce monde chez elle, elle déprimait et pensait à sa maladie. En ce qui concerne les agissements inadéquats de son fils à la garderie, elle s'assurait, depuis, qu'un adulte soit toujours présent lorsque son fils se rendait chez une voisine qui avait des adolescents.

La présence de toutes ces personnes avait non seulement suscité chez moi un questionnement par rapport à la supervision parentale, mais également un inconfort dans mon intervention. Ce n'était pas «normal», pour moi, que ma cliente laisse n'importe qui assister à nos rencontres. Je devais sans cesse être prête à m'adapter à la présence d'autres personnes que je ne connaissais pas. Je me sentais gênée de poser les questions que je voulais. J'avais toujours l'impression d'intervenir devant un public! Malgré la fois où j'ai exprimé à ma cliente mon désir d'être seules à notre prochaine rencontre, des personnes étaient tout de même venues nous interrompre et elle ne leur demandait pas de revenir plus tard. J'ai d'abord trouvé cela irrespectueux, car c'était comme si nos rencontres n'avaient pas vraiment d'importance pour elle. J'ai ensuite supposé que le caractère confidentiel et individuel de nos rencontres ne correspondait pas à sa perception d'une intervention psychosociale. Je n'ai donc pas insisté et j'ai finalement accepté de continuer ainsi.

Partant de mon évaluation et de mon analyse, j'ai décidé de ne pas signaler cette famille pour négligence, mais plutôt de lui donner des conseils et de la référer à une éducatrice du CLSC. Pourquoi? Parce que l'enfant était encadré, non pas uniquement par sa mère et sa grand-tante, mais par l'ensemble de la communauté. Il n'était jamais laissé seul. Sa sécurité et son développement n'étaient pas, à mes yeux, compromis. Ils étaient tout simplement assurés de manière différente, mais convenable. Il y avait, bien sûr, place à amélioration en ce qui concerne la discipline, la routine et les comportements inadéquats de l'enfant. Mais l'intervention d'une éducatrice me semblait plus adéquate pour pallier à ces problèmes qu'une référence DPJ. L'éducatrice pourrait aider la mère et la grand-tante à trouver un système éducatif commun et bénéfique pour le petit. J'ai bien sûr sensibilisé la mère à l'importance d'être informée de ce qui se passe chez ses voisines quand son fils est présent et de rester alerte par rapport aux comportements de son enfant.

Conclusion

Cet événement a été le premier et le seul de mon stage où je me suis sentie confrontée. Au moment de la situation, je n'étais pas du tout à l'aise avec leur mode de fonctionnement. J'étais déstabilisée par ce "chaos" où rien ne me semblait se dérouler dans l'ordre prévu. Pourtant, avec un peu de recul, j'ai interprété le tout sous un autre angle en tenant compte de la culture de la famille. Habitée que la supervision parentale se fasse uniquement par les parents, je ne comprenais pas que les voisines

puissent s'en charger ainsi. J'ai ensuite réfléchi au rôle que pouvait jouer la communauté dans l'éducation et l'encadrement des enfants dans d'autres cultures.

En n'appliquant pas l'approche interculturelle, je m'en serais sans doute tenue à mon interprétation initiale. Je serais restée centrée sur ma vision d'un encadrement parental, j'aurais jugé la mère dans son incapacité à assurer seule la supervision de son enfant et j'aurais probablement fait un signalement à la DPJ. Or, en agissant de la sorte, je n'aurais pas répondu aux besoins de la famille qui se limitaient plutôt à développer des méthodes éducatives plus appropriées pour l'enfant. Comme intervenantes, nous avons des préjugés comme tout le monde, mais nous avons la responsabilité de les «neutraliser», de les comprendre et de les remettre en question pour agir dans l'intérêt de nos client(e)s quelle que soit leur culture d'origine. Notre manière de faire et de concevoir les choses n'est qu'une parmi tant d'autres! ◆

Un projet de l'équipe METISS, en collaboration avec l'UQAM, le CSSS de la Montagne et son Centre de recherche SHERPA



UQAM

Centre de santé et de services sociaux
de la Montagne

Centre affilié universitaire

SHERPA
Recherche. Immigration. Société.